Il était une fois: LES CAMISARDS

Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes

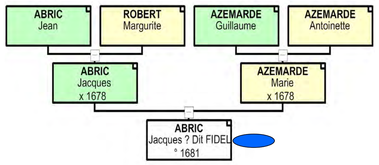

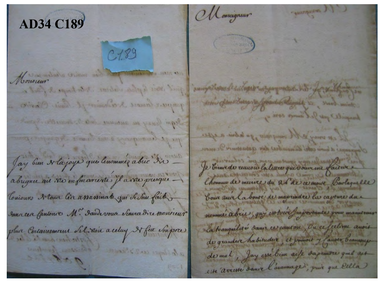

Abric dit « Fidel » 1680 –1706

C'était le chef d'une petite bande de camisards qui opérait dans la région Viganaise en dehors de la troupe de Castanet, elle était surtout composée de camisards des paroisses de Valleraugue, Aulas et Aumessas. D'après les mémoires du prédicant Jean Gaubert, « Fidel » était un chef « cruel et sanguinaire ».

Dans le dictionnaire des camisards de Pierre Rolland, il est dit, né aux Barris du château à Mandagout. Hors sur mes propres relevés des états des NC de Mandagout 1687 (AD 34 fonds de l'intendance du Languedoc) aux barris du château il y a -Jacques Abric sa femme un fils, une fille.

-Jean Abric, sa femme, aucun enfant.

Sur les BMS de Mandagout conservés à Paris à la SHPF on retrouve :

« le 5 janvier 1681 a été baptizé par moy ministre , Jacque Abric agé de 14 jours fils de Jacques Abric & Marie Azémarde ses père et mère demeurans au barré du chasteau parrain Sr Guilhaume Azémard de la Cousinarié , marraine Marie Abric femme de François Finiels cardeur d'Aulas . Le parrain signe avec moy ministre , les autres interpellés ont dit ne sçavoir.

Azemard F Roux ministre.

Sur les mêmes relevés de la SHP quelques pages avant :

« le 6/ ?/ 1678 dans le temple de notre lieu à l'heure de la prière publique, Jacques Abric, cardeur à laines agé de 25 ans, fils à feu Jean Abric du barry du chasteau et de Marguerite Robert vivante et presante a épousé Marie Azemarde agée de 26 ans, fille de feu Guillaume Azémard de la Cousinarié et d'Antoinette Azémarde présante (en plus des autres habitants de la terre de Mandagout assistant, David Mazel beau frère de la marié Azémarde habitant au lieu de Mars ne sachant signés, presant Antoine Montet ancien et diacre et moy Charles Grougnet.

Ministre soussigné Grougnet Montet.

Donc il apparaît bien que notre « Fidel » est : Jacques Abric fils d'autre Jacques Abric et Marie Azemard des Barris du château à Mandagout.

Le Jacques Abric père, fils de Jean et Margueritte Robert et Marie Azemard fille de Guillaume et Antoinette Azemard.

Grâce à l'ACGC qui m'a confié ces recherches, le ténébreux chef camisard du pays Viganais « Fidel » a retrouvé son nom et ses ancêtres !

Alain Combes

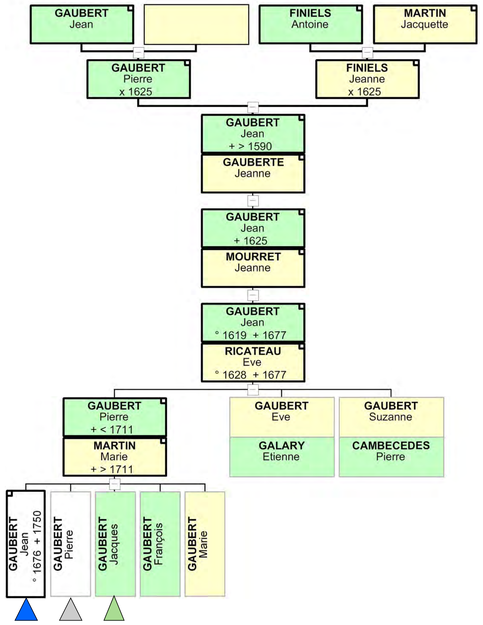

LE PREDICANT Jean GAUBERT et ses Frères Jacques et Pierre

GAUBERT Jean d'Arfy, surnommé Gaubertet, né vers 1672, cardeur, Camisard et Prédicant, il se soumet en Août 1704 avec sept ou huit hommes de sa troupe à Mr de Cordes (AD34 C273.51) sous condition de partir en Suisse. Il en revient sans doute en mars 1705 (sa présence est signalée avec celle du sieur de Caladon) et se rend à nouveau le 13/06/1705 avec Teulon et quelques autres ; il est envoyé à Carcassonne puis transféré à la prison de Pierre Scize à Lyon. Le 07/08/1708 (d'après bull. 1879 p74), d'où il ne sortit qu'à la paix en 1713. Corteiz l'appela ensuite comme prédicant en Cévennes, où il mourut pasteur en 1751. Il rédigea pour Antoine Court un intéressant témoignage, publié partiellement par Philippe Joutard dans ses « journaux camisards » (UGE10/18 Paris1965) Sources : Marion p184, note de Bost, Relation Gaubert Pap Court vol 17B, Bull1871 p365.

GAUBERT Pierre, d'Arfy. Frère de Jean Gaubert il figure avec lui dans « l'état des habitants qui manquent à Aulas » du 16 mai 1703 (AD 34 C 185.481). Dictionnaire des Camisards Pierre Rolland

Voilà ce qu'écrit Pierre Rolland pour cette famille :

Pierre Gaubert ne fut qu'un Camisard épisodique et ensuite retourna à Arphy pour gérer les affaires de la famille. Par contre Pierre Rolland ne mentionne pas son frère Jacques qui dut être camisard et réfugié à Genève avec son frère Jean le prédicant.

Au testament de la mère Marie Martin Vve Pierre Gaubert le 15/03/1711 (Not Parlongue) don à François Gaubert fils plus jeune 70 Livres, don à Marie Gaubert fille, don à Jean et Jacques Gaubert enfants hors du royaume 60 Livres à chacun à condition de revenir en France , héritier universel Pierre Gaubert fils aîné.

Au testament de Pierre Gaubert fils le 27/08/1714 (Not Barral), Marie Gaubert sa sœur, Suzanne Valette sa fiancée, lui ne parle pas de ses deux frères à l'étranger, héritier universel François Gaubert frère plus jeune. Au testament de Marie Gaubert fille de feu Pierre le 22/11/1714 (Not Barral), don à Jean Gaubert frère 50 Livres, à Jacques Gaubert frère hors du royaume 5 sols quand il reviendra, héritier universel François Gaubert frère.

Si l'on en croit ce dernier testament, le prédicant serait déjà rentré en France

et exerçait déjà sa profession de prédicant clandestin.

Jacques rentre en France et le 23/07/1723 il se x catholique Aulas, lui fils de + Pierre Gaubert et + Marie Martin avec Madeleine Nogarède fille d'Antoine et Suzanne Cambacédès tous d'Arphy. Revenant de la république de Genève il est obligé à renoncer aux erreurs de Calvin pour se marier à l'église.

Jean Gaubert le prédicant est né de fait le 28/01/1676 de Pierre Gaubert d'Arphy et Marie Martin et baptême protestant Aulas le 28/01/1676 présenté par Pierre Cambacédès époux de Suzanne Gaubert tante d'Arphy et Anne Ribard de Mandagout. Il exerça pendant de longues années le dur métier de prédicant clandestin, notamment à Aumessas ou il y avait encore d'anciens camisards de sa troupe. Mort au désert en 1750 à l'âge de 74 ans !

1) Pierre GAUBERT- Marie MARTIN : Lui seul fils et héritier de Jean Gaubert d'Arphy et Eve Ricateau quittance du 22/04/1692 pour sa sœur Eve Gaubert épouse Etienne Galary d'Arphy + avant 1711, Marie Martin sa femme née à Mandagout teste le15/03/1711 (Not Parlongue) (voir ci- dessus).

2) Jean GAUBERT – Eve RICATEAU : lui né à Arphy le 26/04/1619 de Jean Gaubert et Jeanne Mourret baptême protestant à Aulas le 10/05/1619 x à Eve Ricateau née à Aulas le 02/05/1628 de Pierre Ricateau et Antoinette Arnal baptême le 29/11/1628 par Pierre Arnal et Anne Arnal, lui + à Arphy le 16/7/1677 elle + le 17/07/1677à Arphy (prot Aulas) : enfants Pierre ci-dessus, Eve épouse Etienne Galary, et Suzanne épouse Pierre Cambacédès tous d'Arphy.

3) Jean GAUBERT- Jeanne MOURRET : Lui né à Galary fils à autre Jean Gaubert + à Arphy le 15/09/1625 marié avec Jeanne Gaubert d'Arphy.

4) Jean GAUBERT : de Galary commune d'Arphy, à son testament le 02/09/1590 (Not Corbettes) il est dit fils de feu Pierre, le nom de sa femme n'est pas mentionné, Héritier universel son fils Jean.

5) Pierre GAUBERT- Jeanne FINIELS : En cm le 15/09/1625 (Not Montfaion) lui fils de Jean Gaubert de Galary, avec Jeanne Finiels de Grimal, fille de Antoine Finiels et Jacquette Martin.

« Le dictionnaire des camisards » par Pierre ROLLAND, Presses du Languedoc, 1995.

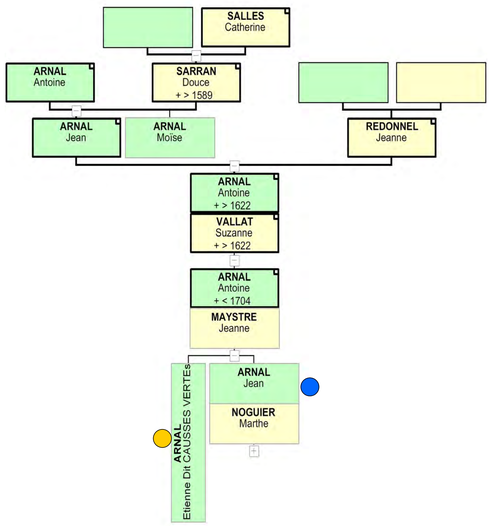

Etienne ARNAL dit « CAUSSES VERTES » et son frère Jean ARNAL

(Etienne Arnal, du mas de Précoustal, dit « Causses Vertes ». « On dit être avec les fanatiques » (Absents d'Aulas, 16 mai 1703, AD 34 C185-324). Camisard, au moins épisodiquement dans la troupe de Castanet (interrogatoire de Jacques Crégut AD34 C 184.324). « A porté son fusil » et s'est rendu le 3/ 8/ 1704. D'après l'interrogatoire de Jean Abric en 1709, c'était un de ceux qui ont exécuté le juge Daudé du Vigan (AD 34 C 273.51 et C189).

(Jean Arnal, camisard frère d'Etienne Arnal. D'après Jean Abric, il faisait peut être partie du groupe qui éxécuta le juge Daudé. Il dit que « à présent (1709) il est du coté de Lunel au service d'un lieutenant colonel de cette ville (AD 34 C 189).

« Dictionnaire des Camisards : Pierre Rolland »

Il doit y avoir confusion entre les deux frères et c'est Etienne Arnal dit « Causses Vertes » qui était à Lunel en 1709 ; En effet Jean Arnal son frère se marie le 09/11/1706 (cath Aulas) Lui fils de + Antoine Arnal et Jeanne Maystre de Précoustal avec Marthe Noguier de Salagosse , même paroisse fille d'Henry Noguier et Margueritte Journet. Après ce mariage il réside à Salagosse où il fonde une famille. Il aura ensuite un fils Henry époux Anne Marcenac x le 06/07/1748 (prot archives temple Aulas). La fille de ce dernier, Anne Arnal retournera à Précoustal en se mariant avec Guillaume Poujols de Précoustal le 01/09/1771 (prot Aulas).

1) Antoine Arnal – Jeanne Maystre : Lui fils de Antoine Valat et Suzanne Valat (test de ce dernier le 4- 1- 1668 Not d'Aulas) régent d'école à Arphy + avant 1704, sa femme Jeanne Maystre de Bréau.

2) Antoine Arnal – Suzanne Valat : lui fils de Jean Arnal et Jeanne Redonnel de Précoustal (test jumelés de son père et sa mère le 13/10/1622 Not Barral).

3) Jean Arnal – Jeanne Redonnel : fils de Antoine Arnal et de Douce Sarran du Mazel (test de Moise Arnal de Meyrueis le 08/04/1622 Not Colignon en faveur de son neveu Antoine fils de son frère Jean Arnal de Précoustal, Moise Arnal fils de Antoine Arnal et Douce Sarran du Mazel)

4) Antoine Arnal- Douce Sarran : du Mazel de Serres paroisse d'Aulas, commune de Bréau, Douce Sarran teste le 15/01/1589 not Barral, elle, épouse de Antoine Arnal, en faveur de sa mère Catherine Salles du Mazel

Alain COMBES

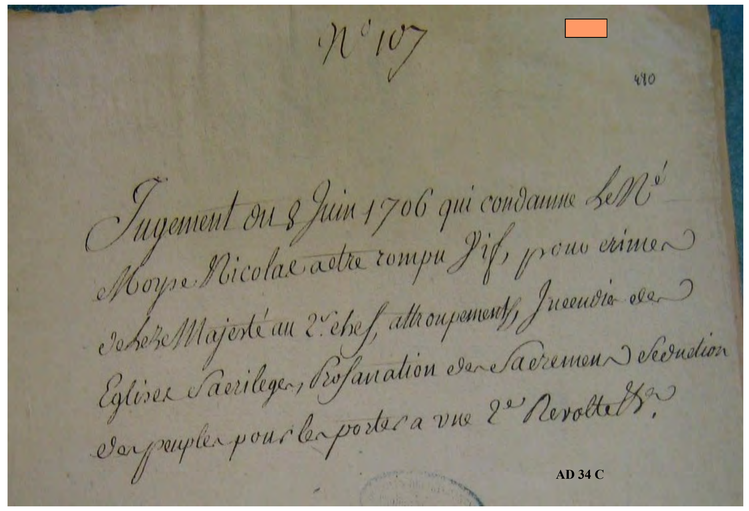

Moïse NICOLAS

Il fut arrêté en Juin 1706 près de Ners.
Il est natif d'Uzès, cardeur de laine,
fils de Jacques Nicolas,
âgé de 25 ans, de la RPR.

L'interrogatoire de Moïse Nicolas, par la richesse de ses réponses montre un homme de bons sens, serein, qui répond calmement à l'Intendant Bâville, dans la chambre forte de la Citadelle de Montpellier.

Ayant été proche de Cavalier, les questions sont précises.

Moïse Nicolas parle d'évidence mais ne répond pas vraiment.

« Dans quels villages Cavalier a été ?
_ Dans tous les villages de la Vaunage et dans plusieurs Villages du côté d'Uzès.
_Qui sont les hommes et les femmes qui venaient aux assemblées. ?
_ S'il les nommait, les prisons ne seraient pas assez grandes pour les contenir. »

Moïse Nicolas est surtout accusé d'avoir participé à la tentative de soulèvement du Rouergue. Il avoue être aller dans le pays Castrais avec Catinat et Flessière. On lui reproche d'avoir participé à l'entrevue entre De Vilas et l'abbé de la Bourlie. Il nie mais avoue avoir eu en mains un imprimé où la Bourlie exhortait tant les anciens catholiques que les nouveaux à se révolter contre le roy.

Il participa au combat de St-Bénézet, au côté de Ravanel. Selon Montbonnoux, qui l'estimait guère, son caractère irascible l'aurait porté à la violence.

Le jugement est signé le 8 juin 1706 : Moïse Nicolas est condamné à être rompu vif pour crime de lèze Majesté au 2 chef, d'attroupements, incendies d'églises et sacrilèges, profanation de sacrements et séduction des peuples pour les porter à une 2° révolte. Le jugement a bien été exécuté….

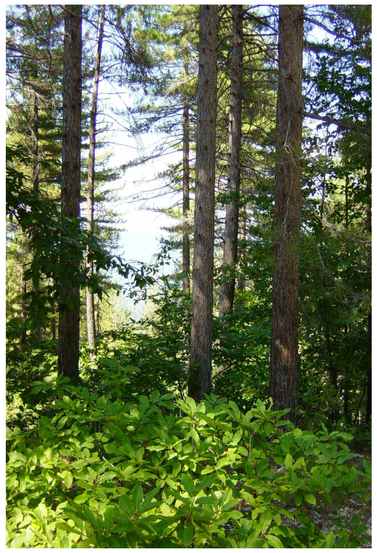

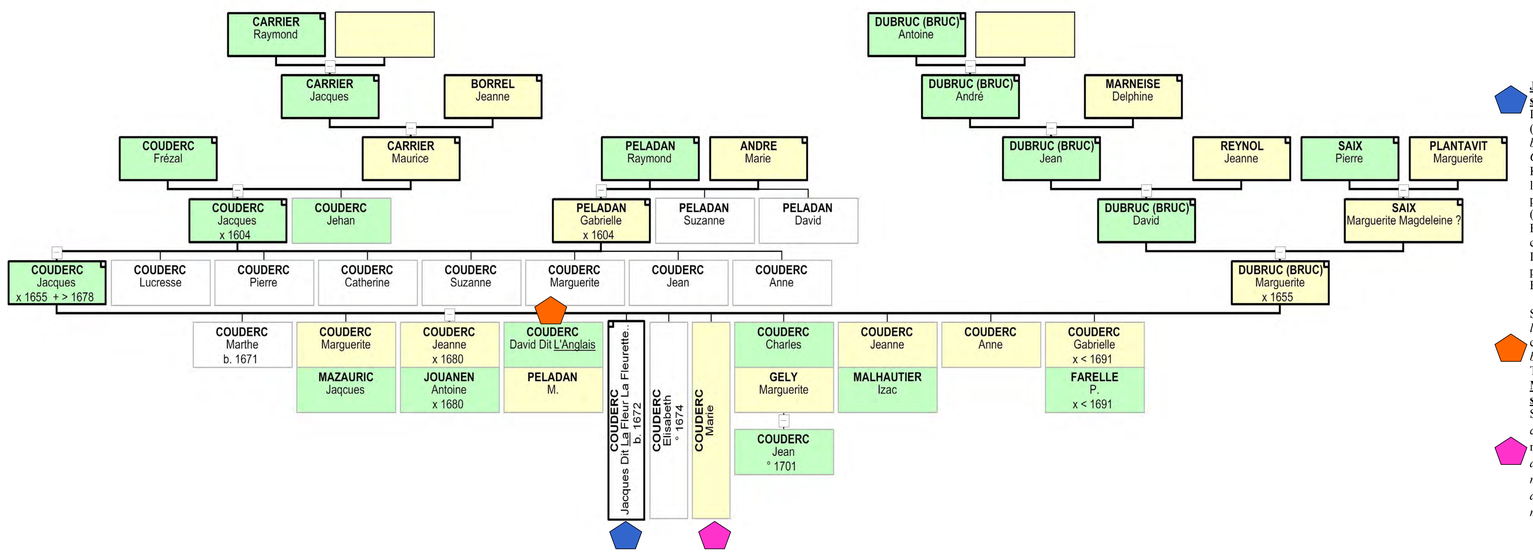

Jacques COUDERC, de Saint Martin de Lansuscle (Mazel Rozade, la Croix « d'après la liste des absents »)

La CROIX, d'après « la liste des absents »n surnommé « la Fleur » ou « la Fleurette », né vers 1680, tisserand (parfois indiqué paysan). Camisard et inspiré. Le manuscrit DPUY-MONTBRUN le décrit ainsi « *garçon de basse taille et maigre, mais le plus scélérat et le plus cruel des hommes* ». Il « *avait été pris par l'abbé du CHAILA et mis aux ceps aussi il se vengeait bien, c'était le fléau des prêtres* ». (Papiers COURT, volume 17 K, folio 147). Sa troupe apparait en janvier 1703 ; l'un de ses frères en fait partie, et le 20 janvier 1703 lors de la mise à sac de l'église de Saint Roman, il tombe d'une muraille et « *est fort blessé de sa chute* ». (MAZEL, page 31). En mars 1705, il blesse grièvement un habitant de Saint Martin de Sossenac et tue sa femme (BOSC, tome V, page 101). Il est surpris le 23 décembre 1706 près du château des Plantiers (Saint Marcel de Fontfouillouse) par un détachement d'un régiment de fusiliers et quelques « mignons », gravement blessé de coups de baïonnette. « *Lui et ses deux camarades firent tête au détachement et tuèrent même quelque soldat* ». Il est rompu à Montpellier le 28 décembre 1706 (AD 34, C 192). Autres sources : MARION, page 179 ; Papiers COURT, volume 17 K, Manuscrit Saint Hippolyte, folio 182 ; LOUVRELEUIL, tome I, page 62 ; BOSC, tome I, page 389.

David COUDERC, de Saint Martin de Lansuscle (le Mazel Rozade).

Surnommé « l'Anglois », né vers 1667. frère ainé de Jacques COUDERC dit « la Fleur », « étant rentré *après le fanatisme* », est pris « *vers le mois de juillet du côté de Saumane, voulant assassiner un homme* ». Il est condamné aux galères à vie le 26 septembre 1707 « *pour avoir porté des armes et s'être trouvé à des assemblées illicites* ». Libéré le 24 juillet 1716, il se retire à Rotterdam. Sources : abbé MINGAUD, page 333, TOURNIER, tome III, page 137.

Marie COUDERC, de Saint Martin de Lansuscle (Mazel Rozade, la Croix « d'après la liste des absents »)

Sœur de Jacques COUDERC, (« la Fleur »), « *fanatique, fut arrêtée par les habitants de Saint germain et conduite à la citadelle de Montpellier ensemble la fille de Gédéon METGE aussi fanatique* ». (Etat saint Germain de Calberte, 20 juin 1703, AD 34, C185, folio 381). LOUVRELEUIL (tome 1, page 64) dit que « *l'abbé du CHAYLA, à ma prière, les obligea à passer seulement un mois dans la maison des filles unies de Mende, mais lorsqu'elles y allaient, les deux frères , qui s'étaient rejoints, les enlevèrent à une demie lieue du Pont de Montvert, assistés de deux de leurs compagnons, après avoir désarmé et chargé de coups deux soldats de milice qui les conduisaient* ».

Ces affichettes ont étés réalisées par l'ACGC

Renseignements et adhésion sur le stand de l'association présente au : XIIIème SALON GENEALOGIQUE DU GARD 2010 organisé par l'UNION GENEALOGIQUE DU GARD.

Réalisé par les adhérents de l'association de Chercheurs et Généalogistes des Cévennes :

BRUNETON Daniel-CALVAYRAC Maguy-CHAPELIER Jean-Luc-COLOMBEAU Bernard-COMBES Alain-BOISSIER Solange-BLANC Estelle-BLINDHEIM Josette-BOUDON André-GEMINARD Jacques-GOTHIE Daniel-GOUT Jacques-GIELLY Bruno-GRAS Guillaume-LAFONT VALERY Christine-MAGNIN Henri-ROLLAND Pierre-SPINELLO Danielle-THIRION Eliette